



LAURENCE DUMONT
AGENCEMENT ET DESIGN D'ESPACES INTÉRIEURS

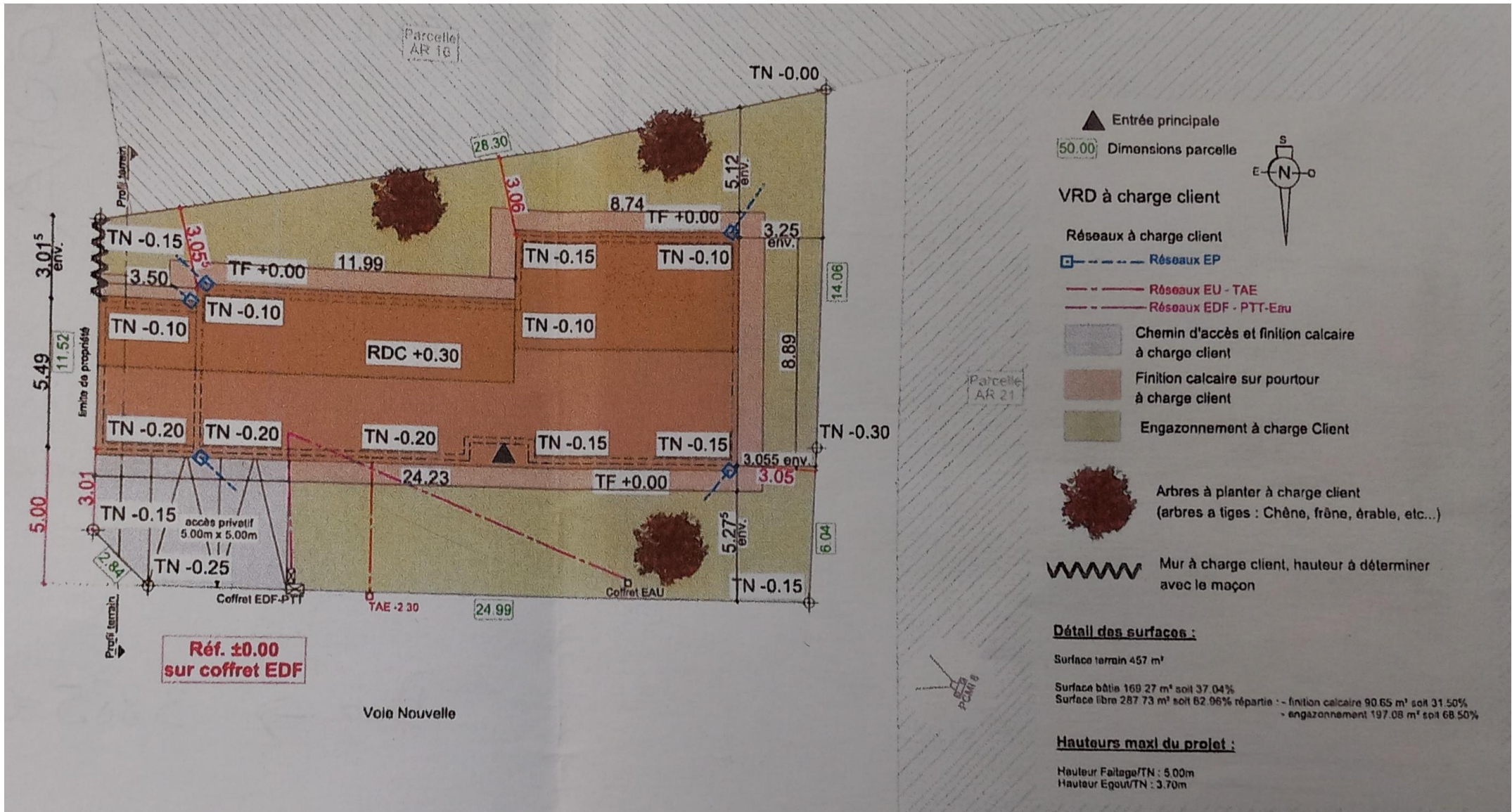
Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction

ZAC "La Chaume aux bêtes"
79460 MAGNE

ESQ

2023 12 04

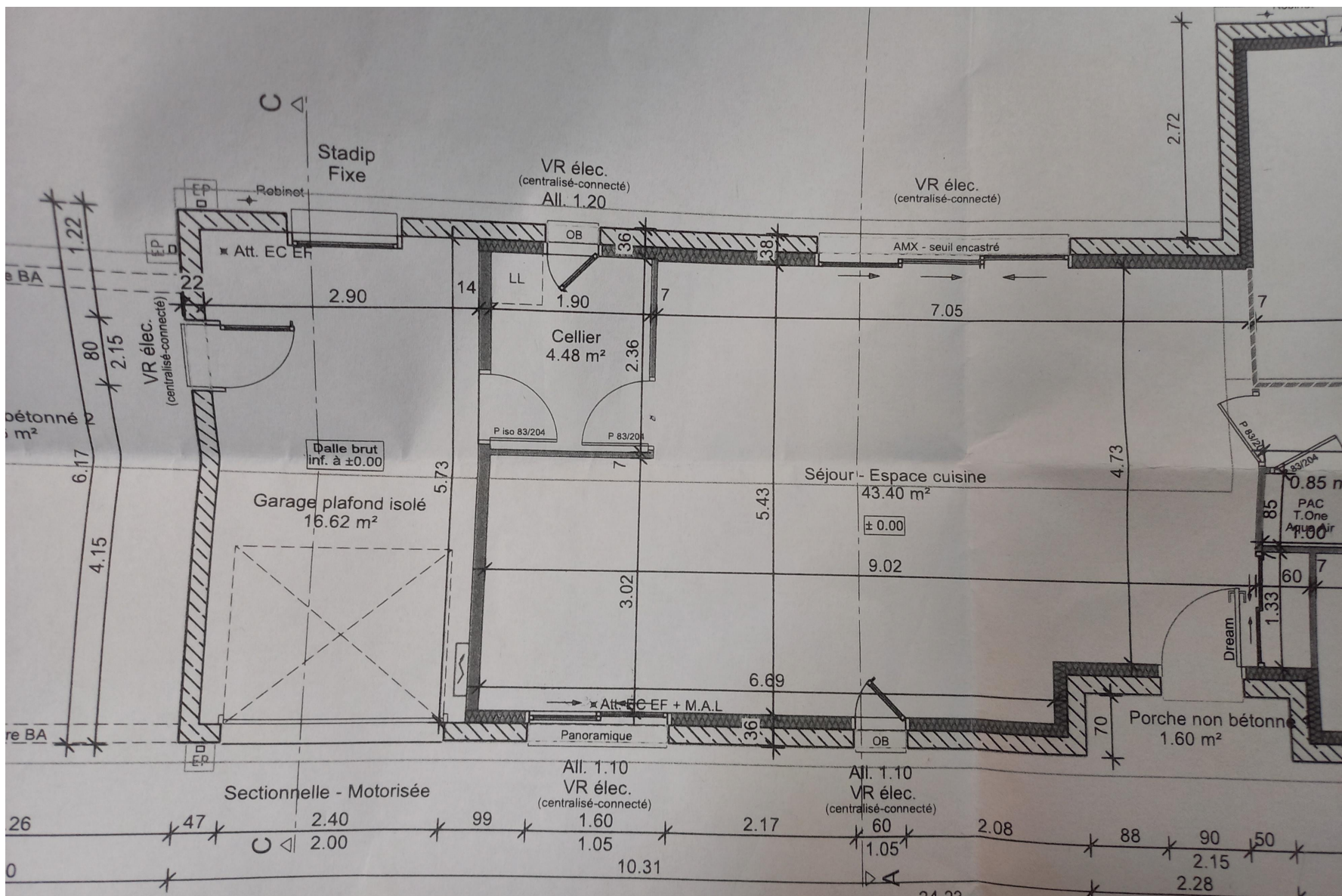
PHOTO DU PLAN MASSE DU CONSTRUCTEUR



Echelle non contractuelle

M. et Mme FISSET 13 rue des tours 79270 SAINT REMY	Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction ZAC "La Chaume aux bêtes" 79460 MAGNE	ESQ	Photo du plan masse constructeur	
		01	2023_032	2023 12 04

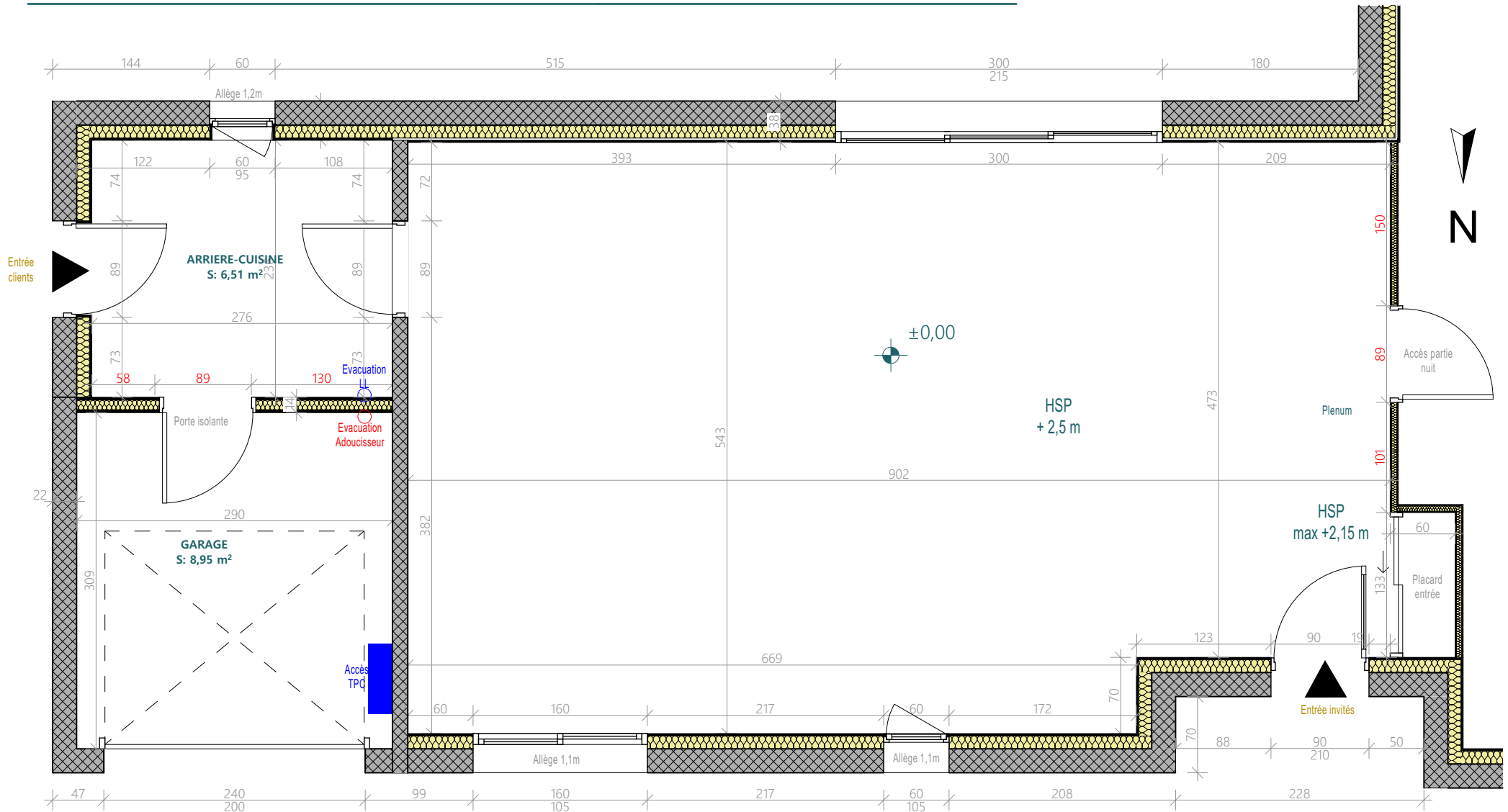
PHOTO DU PLAN D'ORIGINE DU CONSTRUCTEUR



Echelle non contractuelle

M. et Mme FISSET 13 rue des tours 79270 SAINT REMY	Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction ZAC "La Chaume aux bêtes" 79460 MAGNE	ESQ	Photo du plan d'origine constructeur	
		02	2023_032	2023 12 04

PLAN CONSTRUCTEUR APRES DEMANDE DE DEPLACEMENT DU CELLIER



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution et n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur.

DEMANDE ET CAHIER DES CHARGES DES CLIENTS

Les clients sont en train de faire construire leur future maison (RE2020). Les plans actuels du constructeur les questionnent sur le dimensionnement de leur salon et sur l'agencement général de leur pièce de vie de 43,4 m², de leur cellier et de leur garage.

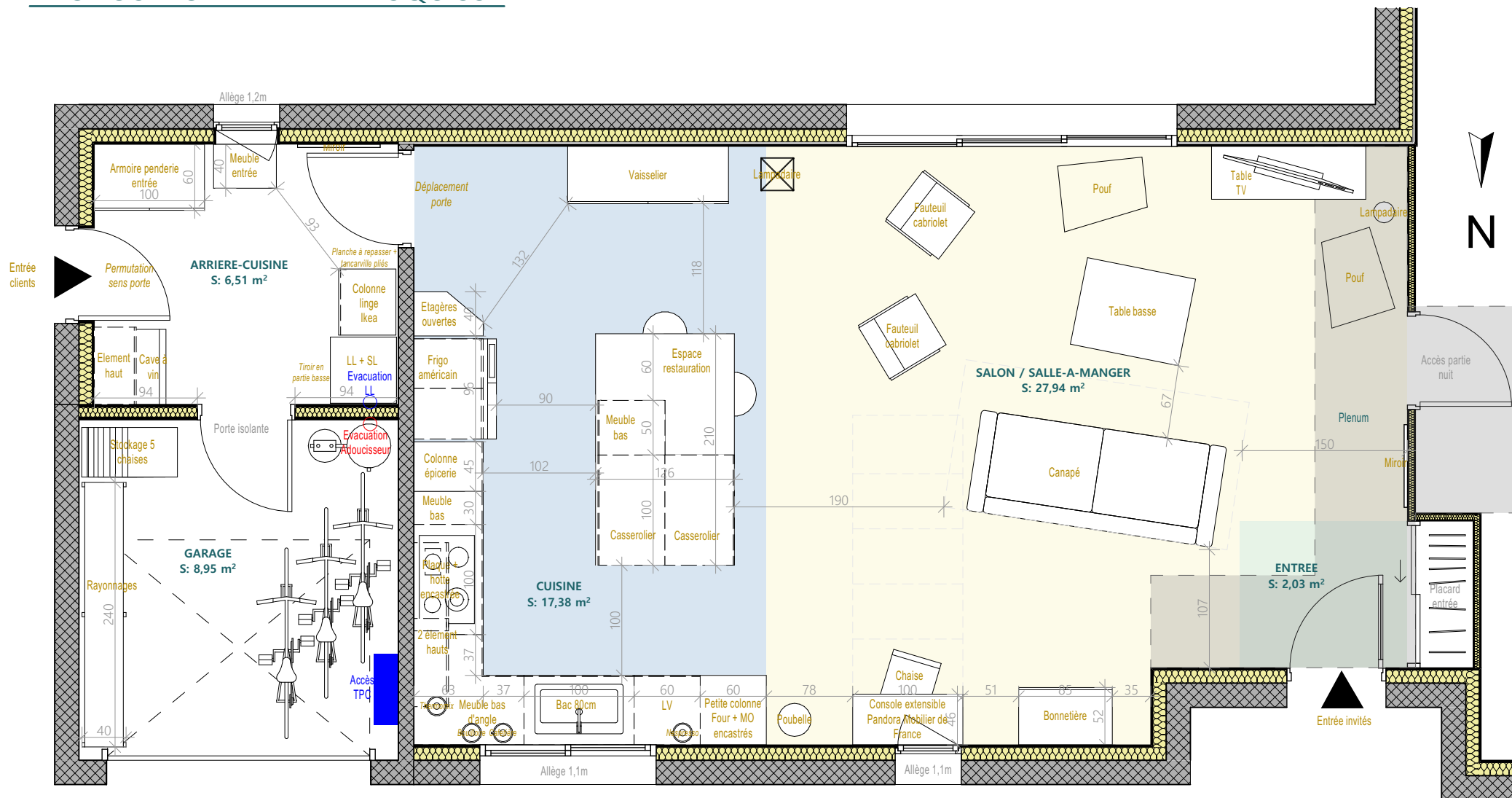
Ils souhaitent repenser l'aménagement de ces 3 espaces en y intégrant :

- **une entrée** : Cette entrée dans la pièce de vie est réservée aux invités (NB: l'entrée des clients se fait par l'arrière-cuisine, depuis le préau de stationnement du véhicule).
- **une cuisine ouverte** : La future cuisine doit intégrer un évier 1 bac 80 cm, un lave-vaisselle bas, une plaque à induction Bora 80 cm avec hotte intégrée, un frigo américain 90,8 x 185 cm, 1 four traditionnel à hauteur d'homme, un micro-ondes encastré, un véritable plan de travail, des casseroles, une colonne coulissante pour l'épicerie, le petit électro-ménager visible et accessible, un peu de décoration pour les livres de cuisine. Un espace restauration pour 2, idéalement en face-à face, est à prévoir (sans télévision). Les clients sont ouverts à l'idée d'un îlot central.
- **un salon** : C'est l'espace principal de vie des clients, avec un grand canapé courbe, une table basse, une grande télévision plate sur son meuble bas, un vaisselier pour mettre en valeur le service de mariage, une bonnetière, deux cabriolets, deux poufs. Les clients possèdent aussi deux miroirs, deux lampadaires sur pied et deux plafonniers.
- **une salle-à-manger** : Les clients n'ont actuellement plus de table à manger, mais disposent de six chaises. Compte tenu de la taille de la pièce et de la venue ponctuelle d'invités, ils sont ouverts au principe d'un espace modulable pour la partie salle-à-manger (ex : table extensible jusqu'à 6/8 personnes, sous réserve de ne pas avoir à porter les rallonges).
- **une arrière-cuisine** : Elle sert à la fois de buanderie (avec une machine à laver et un sèche-linge superposés, ainsi qu'un meuble 60x52x202 cm de rangement les produits d'entretien), de lieu de stockage de la cave à vin 68x65x180 cm, et d'entrée pour les clients (avec un meuble vide-poche, une penderie pour les manteaux et un emplacement pour les chaussures). NB : Le tapis de marche est à déplacer dans une des chambres.
- **un garage** : Il sert de lieu de stockage et de rangement (2 vélos électriques, 1 vélo de course, 2m linéaires d'étagères pour le bricolage, 1 adoucisseur, boîtes de Noël). Il doit aussi permettre de stocker un peu de réserves pour le cellier (ex : lait, sopalin, ...). Il n'y a pas de congélateur ou de frigo d'appoint à intégrer.

Remarque : Les clients souhaitent conserver au maximum leurs meubles actuels.

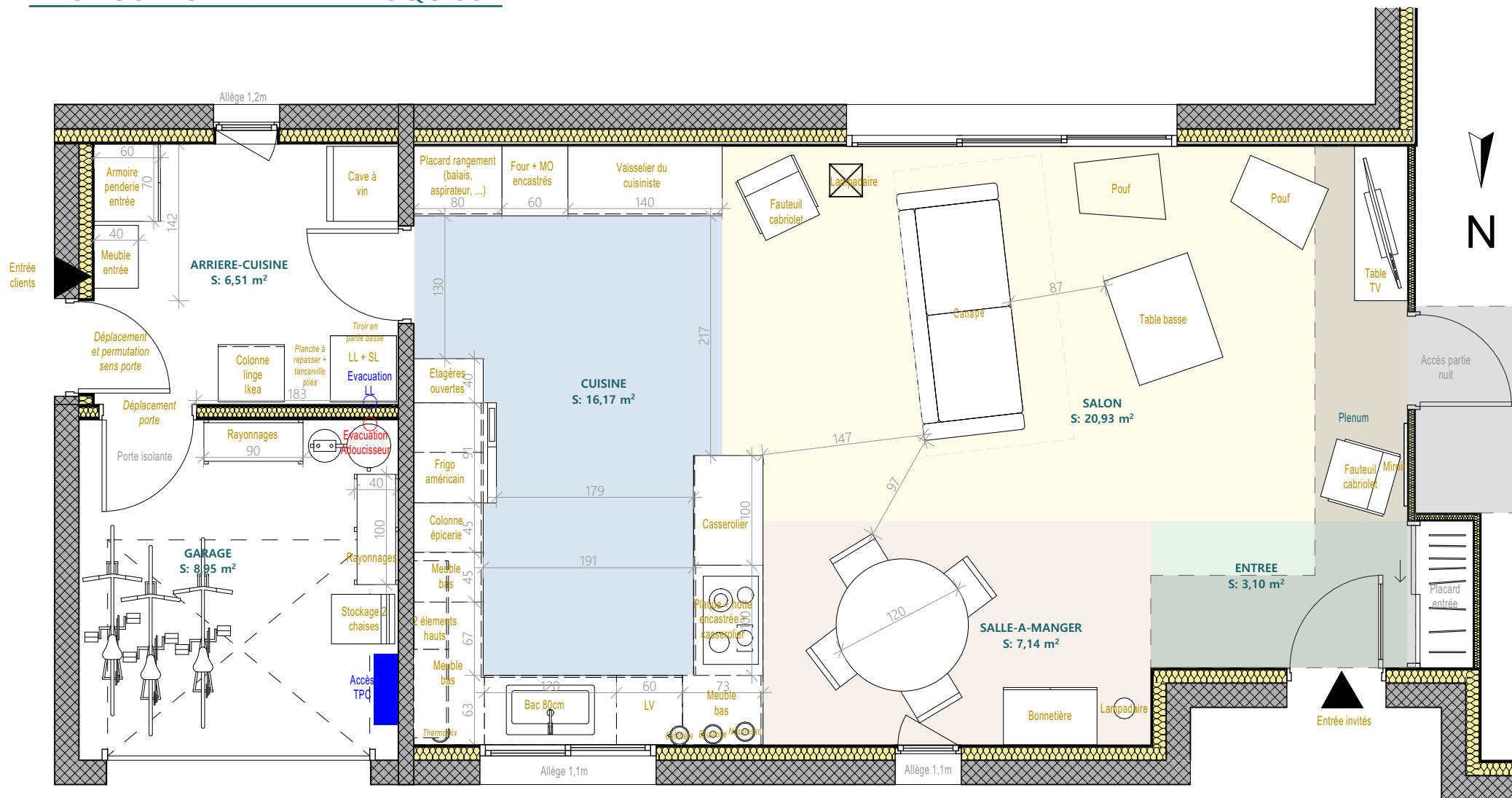
M. et Mme FISSET 13 rue des tours 79270 SAINT REMY	Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction ZAC "La Chaume aux bêtes" 79460 MAGNE	ESQ	Cahier des charges	
		04	2023_032	2023 12 04

PROPOSITION A - PLAN ESQUISSE



Les propositions restent à valider par le constructeur pour en garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Ce ne sont pas non plus des plans d'exécution. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces différents aspects.

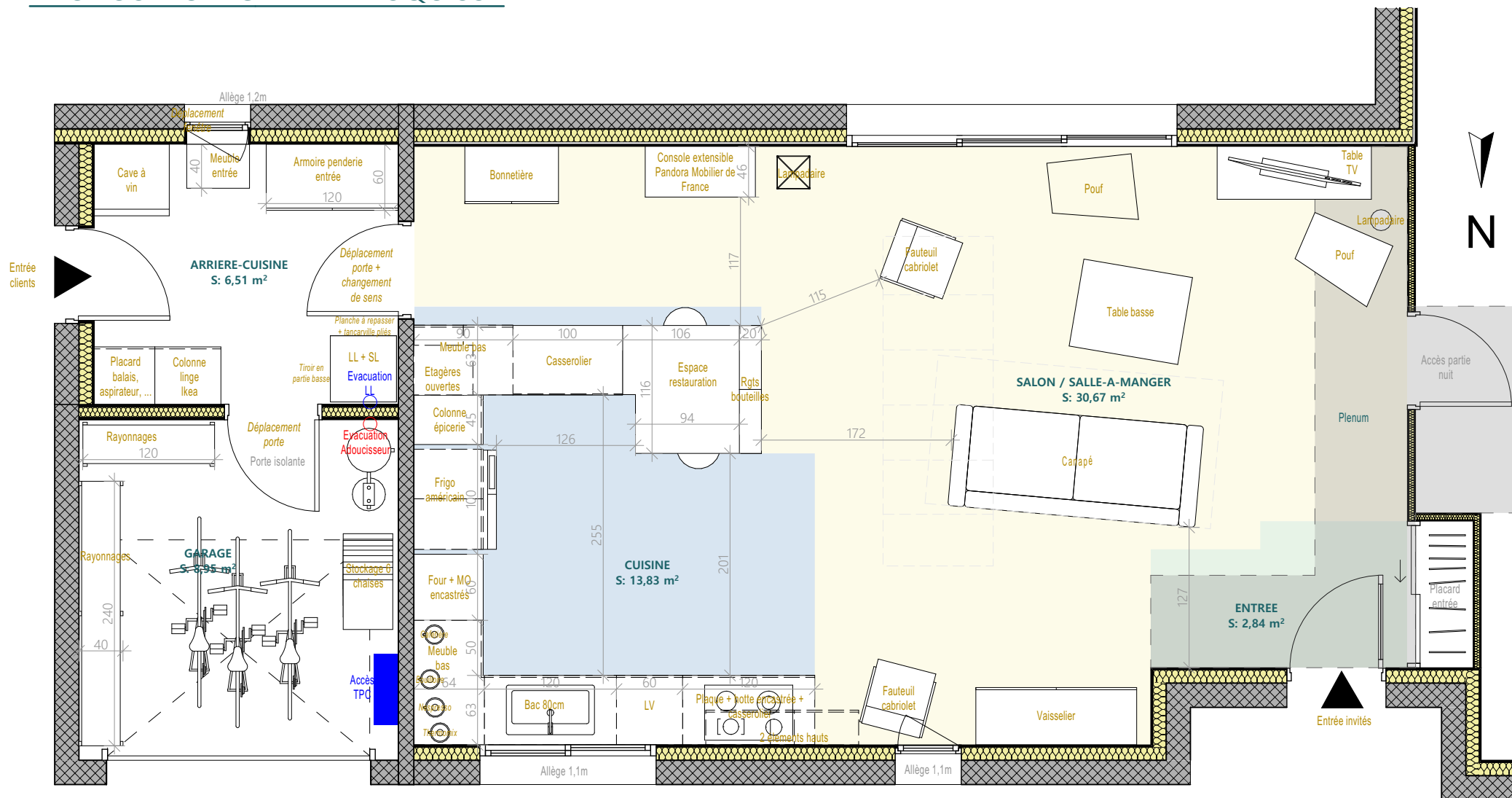
PROPOSITION B - PLAN ESQUISSE



Les propositions restent à valider par le constructeur pour en garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Ce ne sont pas non plus des plans d'exécution. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces différents aspects.

M. et Mme FISSET 13 rue des tours 79270 SAINT REMY	Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction ZAC "La Chaume aux bêtes" 79460 MAGNE	ESQ	Projet - Proposition B - 50ème	
		06	2023_032	2023 12 04

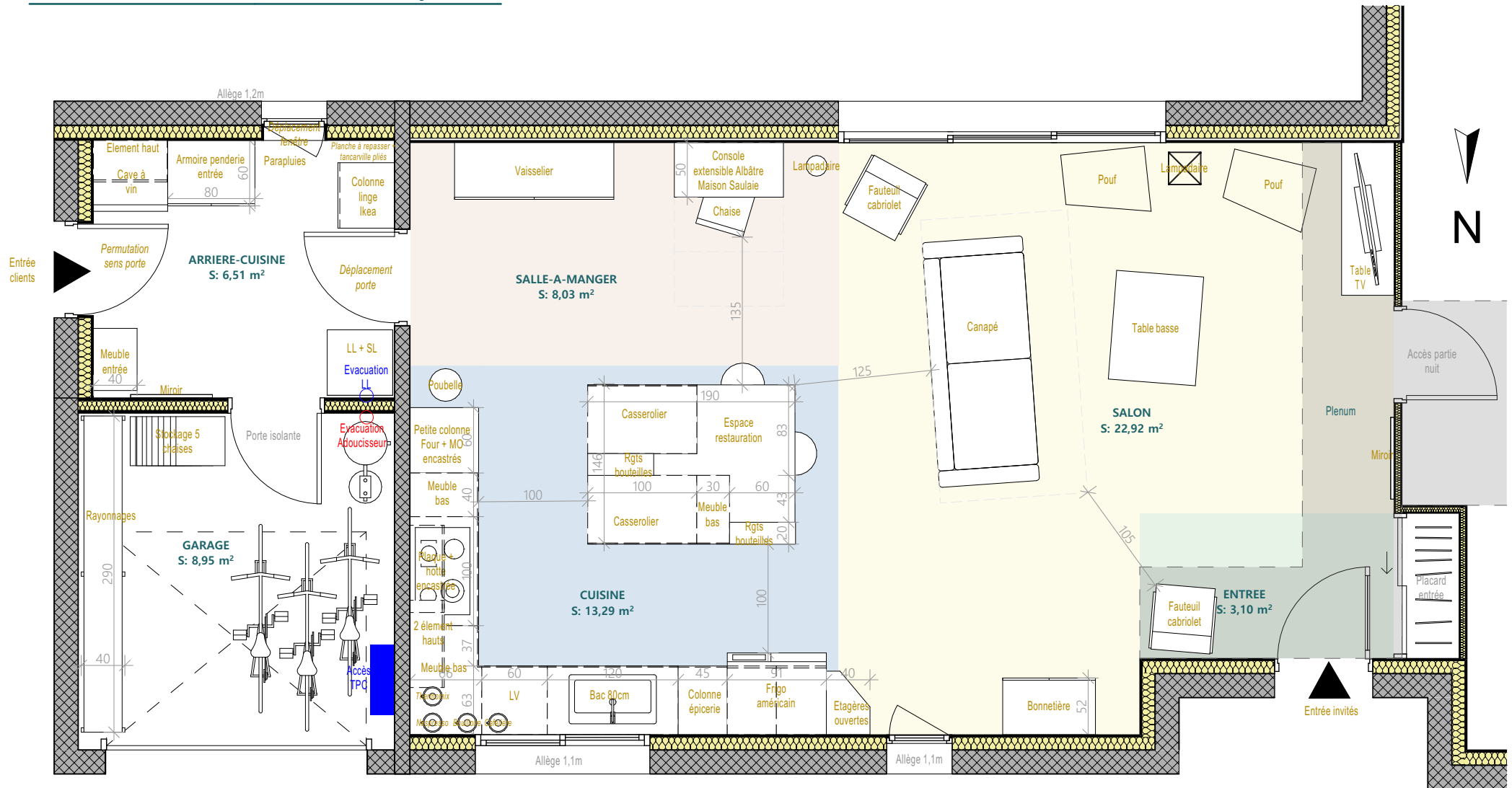
PROPOSITION C - PLAN ESQUISSE



Les propositions restent à valider par le constructeur pour en garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Ce ne sont pas non plus des plans d'exécution. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces différents aspects.

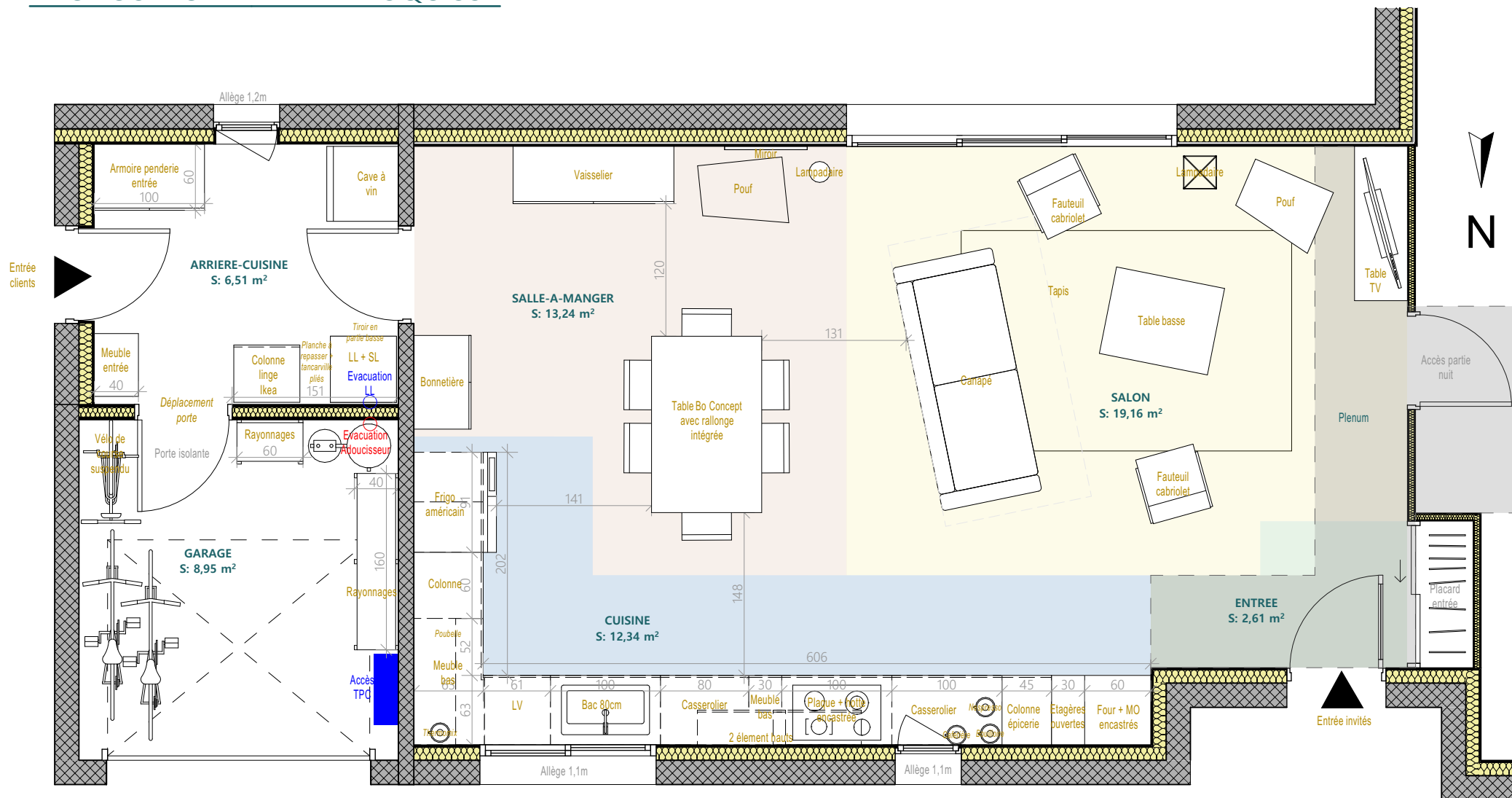
M. et Mme FISSET 13 rue des tours 79270 SAINT REMY	Projet d'aménagement partiel d'une maison en construction ZAC "La Chaume aux bêtes" 79460 MAGNE	ESQ	Projet - Proposition C - 50ème	
		07	2023_032	2023 12 04

PROPOSITION D - PLAN ESQUISSE



Les propositions restent à valider par le constructeur pour en garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Ce ne sont pas non plus des plans d'exécution. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces différents aspects.

PROPOSITION E - PLAN ESQUISSE



Les propositions restent à valider par le constructeur pour en garantir la faisabilité technique et structurelle, et le respect de la RE2020. Ce ne sont pas non plus des plans d'exécution. Elles n'engagent pas la responsabilité de l'architecte d'intérieur sur ces différents aspects.